PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Edouard JACQUOT
01 56 06 51 55

edouard.jacquot@culture.gouv.fr

Références : CP0771322100043-11
CP0771322100079-10

Le Préfet de région

à

MAIRIE DE COUPVRAY

Place de la Mairie

77700 COUPVRAY

PARIS, le 10 juillet 2023

Objet : Notification d'une prescription de fouille d'archéologie préventive
Références : COUPVRAY (SEINE-ET-MARNE), Chemin de Lesches Sud
CP0771322100043/CP0771322100079
Livre V du Code du patrimoine
P.J. : Arrêté n° 2023-501 du 10 juillet 2023 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

Madame, Monsieur,

A votre demande j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 2023-501 du 10 juillet 2023 réunissant en une seule prescription la fouille d'archéologie préventive portant sur les projets d'aménagement respectifs de la MAIRIE DE COUPVRAY et de DEMATHIEU BARD IMMOBILIER au Chemin de Lesches Sud.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Marc Gouédo
conservateur général du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France

Stéphane DESCHAMPS